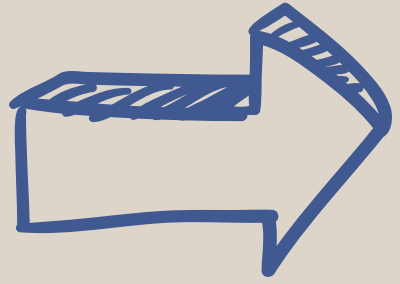


# VIDE GRENIERS



À SOULLANS

**DIMANCHE 19 juillet 2026**

CHAMP ESPACE PRÉVOIRIE  
RUE SAINT-CHRISTOPHE

RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS



BAR  
RESTAURATION  
ET VIENNOISERIE  
SUR PLACE !

10€  
LES 3 MÈTRES

Organisé par les **Hirondelles Soullandaises Basket Club**

**De 9H à 17H30**

Arrivée des exposants à partir de 7h

Pour inscriptions et renseignements  
contacter :

Myriam ROUXEL

- Tel : 06 18 68 20 37
- Email : vgsoullanshsbc@gmail.com
- 2 Route du soullandeu 85300 SOULLANS

RÉSERVATION PAR COURRIER OU  
PAR MAIL AVANT LE 12/07/2026



**VIDE-GRENIERS à SOULLANS le 19 Juillet 2026**  
**ORGANISÉ PAR LE CLUB DE BASKET DE SOULLANS**  
**RÈGLEMENT**

1. Le vide-greniers, qui se déroulera à SOULLANS, Rue Saint-Christophe de 9H à 17H30, n'est ouvert qu'aux particuliers.
2. Les emplacements de vente seront attribués sur réservation. **La réservation se fera uniquement par courrier.** Elle sera effective à la réception du bulletin de réservation rempli et signé, comportant **le numéro d'immatriculation du véhicule utilisé**, un numéro de téléphone (portable de préférence) accompagné **d'un chèque à l'ordre des "Hirondelles Soullandaises Basket Club" et d'une photocopie recto-verso de la carte d'identité**, ainsi que **l'attestation sur l'honneur.**
3. Chaque emplacement mesure 3 mètres linéaires au prix de 10 €
4. Il sera possible de réserver plusieurs emplacements en fonction des places disponibles.
5. Les organisateurs ne fournissent aucun matériel pour exposer : tables, chaises, tréteaux..etc.
6. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité concernant d'éventuels vols ou dégradations en tout genre et accidents de véhicules et de personnes.
7. Les organisateurs ne procéderont à aucun remboursement, même en cas d'intempéries.
8. **Les véhicules des vendeurs seront autorisés sur la zone de vente mais ne pourront circuler qu'après 17h30 obligatoirement.** Les cyclistes devront circuler à pieds.
9. La vente d'alcool, de denrées alimentaires et d'armes est interdite. Il est interdit d'exposer des animaux vivants ou empaillés, ainsi que des livres et objets pornographiques.
10. Suivant l'article L310-2 du Code de Commerce, les exposants sont autorisés à participer à 2 vide-greniers au maximum, et s'engagent à ne vendre que des objets personnels et usagés.
11. L'inscription au vide-grenier implique le respect de ce règlement.
12. Après la manifestation, l'emplacement devra rester propre, débarrassé de tout objet ou papier.
13. Si vous souhaitez une confirmation de votre inscription, vous devrez le demander en commentaire lors de votre inscription et d'écrire votre adresse mail lisiblement.
14. La réservation ne pourra être enregistrée qu'en présence de tous les documents demandés.

**Le Bulletin de réservation** est à retourner **impérativement** avant le 12 juillet 2026, à  
Myriam ROUXEL 2 route du soullandau 85300 SOULLANS  
Tél. 06-18-68-20-37 Email: [vgsoullanshsbc@gmail.com](mailto:vgsoullanshsbc@gmail.com)

**Vide-greniers du 19 Juillet 2026 à Soullans**  
**Bulletin de réservation**  
(Date limite de réservation 12 Juillet 2026)

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

N° Immatriculation du véhicule utilisé .....

N° de téléphone (Portable de préférence).....

Mail : .....

Désire réserver.....emplacement(s) de 3m au prix unitaire de 10€

Ci-joint mon règlement de .....€ à l'ordre "**Hirondelles soullandaises basket club**"

**Une photocopie recto-verso de ma carte d'identité**, ainsi que **l'attestation sur l'honneur.**

Signature